



UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Conseil de l'UICN 2025-2029

Décisions adoptées par courrier électronique entre les réunions du Conseil

Décisions approuvées le 26 mars 2026

C/I – Prolongation de l'autorisation provisoire de dépenses

Le Conseil de l'UICN,

Sur proposition du Secrétariat,

Rappelant la décision C116/4,

En attendant l'approbation du budget 2026 de l'UICN lors de sa 117ème réunion en avril 2026,

Décide de prolonger d'un mois l'autorisation provisoire accordée à la Directrice générale sur base de la décision C116/4, permettant ainsi de couvrir les quatre premiers mois de 2026, pour un montant total n'excédant pas 78 millions CHF.

C/II – Nomination du conseiller de l'État dans lequel l'UICN a son siège (la Suisse)

Le Conseil de l'UICN,

Prenant note de la lettre du Directeur de l'Office fédéral de l'environnement, datée du 16 mars 2026;

Nomme M Pierre-André Cordey comme conseiller de l'État dans lequel l'UICN a son siège.